

La Gazette de Sorel

Journal Semi-Quotidien Politique, Commercial, Agricole et Littéraire.

REDIGÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATEUR.

PUBLIÉ DANS LES INTERETS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

Jos. CHENEVERT, Imprimeur.

BOIS A BON MARCHÉ

A VENDRE
AU CHANTIER DE SOREL
Par
Girard & Fréchette,
AU SUD DU RICHELIEU,
En face de la Manufacture de Beau-
chemin & Fils.

Pruche, Pin, Épinette, Orme, Chêne, Merisier, Plaine, en plançons et scié, de toutes dimensions, embouté ou non embouté.

BARDEAUX SCIÉS.

Toutes ces espèces de bois sont en vente à 10 par 100 à meilleur marché que partout ailleurs.

VENEZ ET VOUS VERREZ.
Sorel, 5 août 1875.—3m.

Maison à Louer.

Un bon logement de sept appartements avec cour et jardin, No. 47 rue Augusta.
Possession au premier octobre prochain.
Des arrangements avantageux peuvent être faits avec le propriétaire pour un bail de plusieurs années.
Conditions faciles.
S'adresser sur les lieux à
M. C. BLAIS.
Sorel, 31 juillet 1875.

Moulins à Bardeaux

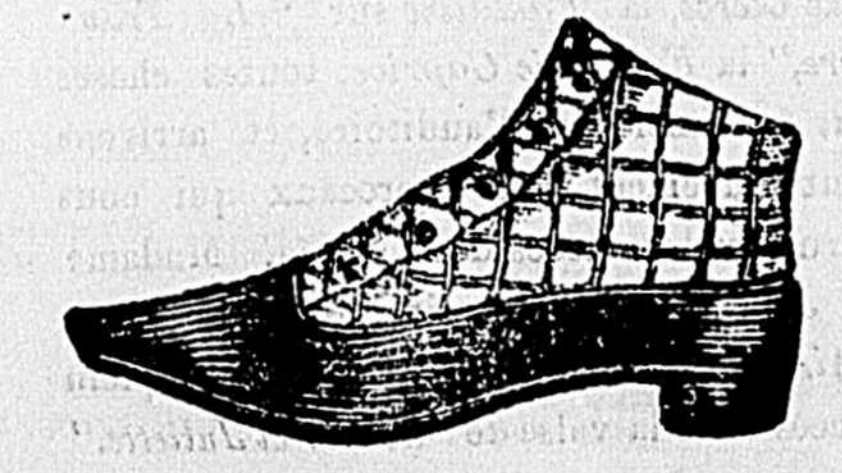
A VENDRE.
Le soussigné informe le public qu'il a en mains plusieurs Moulins à Bardeaux de première qualité qu'il vendra à des conditions faciles.
—AUSI—
Un lot de beaux bardeaux de pin, sciés, qu'il vendra à prix réduits.
LOUIS BEAUCHEMIN,
Sorel.
Sorel, 6 sept. 1875.—um.

MEILLEUR & Cie.

ONT TRANSPORTEUR MAGASIN AU
No. 652, RUE CRAIG,
(Près de la Rue Bleury)
OU ILS AURONT UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE
Poêles, Fournaies, Couchettes de Fer,
SOMMIERS A RESSORTS, MATELAS,
Réfrigérateurs et Coffres à la glace,
Machines à Laver et à Tordre le
Linge,
Et un assortiment général d'Ustensiles de Ménage.
AUSI :
Jets d'eau de toutes grandeurs et qualités.
C'est notre maison qui a fourni et posé la plus-part des jets d'eau à Montréal.
Montréal, 1er juin 1875.

TAPISSERIE.

Un magnifique assortiment de
TAPISSERIE
à vendre à la Librairie de La Gazette de Sorel,
11 y en a depuis 5 cts. jusqu'à 75 cts.
Sorel, 20 Mars 1875.



CHAUSSURES

DE TOUTES SORTES
A très-bon marché.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes, qu'il vient de recevoir son assortiment de
Chaussures de Printemps et d'Été,
Consistant en :
Chaussures communes et Chaussures de goût,
Pour Hommes, Femmes et Enfants.
Toutes ces Chaussures ayant été achetées argent comptant, peuvent être vendues à des prix qui défient toute compétition.
Le soussigné est aussi agent pour les célèbres moulins à coudre de Howe, qui ne sont surpassés par aucun autre moulin. Les prix sont très-modérés.
Une visite est respectueusement sollicitée au Magasin de
FELIX PLOUF,
No. 18, Rue Augusta,
EN FACE DU MARCHÉ,
SOREL.
Sorel, 1er Mai 1876.—ua.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes, qu'il vient de recevoir son assortiment de
Chaussures de Printemps et d'Été,
Consistant en :
Chaussures communes et Chaussures de goût,
Pour Hommes, Femmes et Enfants.
Toutes ces Chaussures ayant été achetées argent comptant, peuvent être vendues à des prix qui défient toute compétition.
Le soussigné est aussi agent pour les célèbres moulins à coudre de Howe, qui ne sont surpassés par aucun autre moulin. Les prix sont très-modérés.
Une visite est respectueusement sollicitée au Magasin de
FELIX PLOUF,
No. 18, Rue Augusta,
EN FACE DU MARCHÉ,
SOREL.
Sorel, 1er Mai 1876.—ua.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes, qu'il vient de recevoir son assortiment de
Chaussures de Printemps et d'Été,
Consistant en :
Chaussures communes et Chaussures de goût,
Pour Hommes, Femmes et Enfants.
Toutes ces Chaussures ayant été achetées argent comptant, peuvent être vendues à des prix qui défient toute compétition.
Le soussigné est aussi agent pour les célèbres moulins à coudre de Howe, qui ne sont surpassés par aucun autre moulin. Les prix sont très-modérés.
Une visite est respectueusement sollicitée au Magasin de
FELIX PLOUF,
No. 18, Rue Augusta,
EN FACE DU MARCHÉ,
SOREL.
Sorel, 1er Mai 1876.—ua.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes, qu'il vient de recevoir son assortiment de
Chaussures de Printemps et d'Été,
Consistant en :
Chaussures communes et Chaussures de goût,
Pour Hommes, Femmes et Enfants.
Toutes ces Chaussures ayant été achetées argent comptant, peuvent être vendues à des prix qui défient toute compétition.
Le soussigné est aussi agent pour les célèbres moulins à coudre de Howe, qui ne sont surpassés par aucun autre moulin. Les prix sont très-modérés.
Une visite est respectueusement sollicitée au Magasin de
FELIX PLOUF,
No. 18, Rue Augusta,
EN FACE DU MARCHÉ,
SOREL.
Sorel, 1er Mai 1876.—ua.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes, qu'il vient de recevoir son assortiment de
Chaussures de Printemps et d'Été,
Consistant en :
Chaussures communes et Chaussures de goût,
Pour Hommes, Femmes et Enfants.
Toutes ces Chaussures ayant été achetées argent comptant, peuvent être vendues à des prix qui défient toute compétition.
Le soussigné est aussi agent pour les célèbres moulins à coudre de Howe, qui ne sont surpassés par aucun autre moulin. Les prix sont très-modérés.
Une visite est respectueusement sollicitée au Magasin de
FELIX PLOUF,
No. 18, Rue Augusta,
EN FACE DU MARCHÉ,
SOREL.
Sorel, 1er Mai 1876.—ua.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes, qu'il vient de recevoir son assortiment de
Chaussures de Printemps et d'Été,
Consistant en :
Chaussures communes et Chaussures de goût,
Pour Hommes, Femmes et Enfants.
Toutes ces Chaussures ayant été achetées argent comptant, peuvent être vendues à des prix qui défient toute compétition.
Le soussigné est aussi agent pour les célèbres moulins à coudre de Howe, qui ne sont surpassés par aucun autre moulin. Les prix sont très-modérés.
Une visite est respectueusement sollicitée au Magasin de
FELIX PLOUF,
No. 18, Rue Augusta,
EN FACE DU MARCHÉ,
SOREL.
Sorel, 1er Mai 1876.—ua.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes, qu'il vient de recevoir son assortiment de
Chaussures de Printemps et d'Été,
Consistant en :
Chaussures communes et Chaussures de goût,
Pour Hommes, Femmes et Enfants.
Toutes ces Chaussures ayant été achetées argent comptant, peuvent être vendues à des prix qui défient toute compétition.
Le soussigné est aussi agent pour les célèbres moulins à coudre de Howe, qui ne sont surpassés par aucun autre moulin. Les prix sont très-modérés.
Une visite est respectueusement sollicitée au Magasin de
FELIX PLOUF,
No. 18, Rue Augusta,
EN FACE DU MARCHÉ,
SOREL.
Sorel, 1er Mai 1876.—ua.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes, qu'il vient de recevoir son assortiment de
Chaussures de Printemps et d'Été,
Consistant en :
Chaussures communes et Chaussures de goût,
Pour Hommes, Femmes et Enfants.
Toutes ces Chaussures ayant été achetées argent comptant, peuvent être vendues à des prix qui défient toute compétition.
Le soussigné est aussi agent pour les célèbres moulins à coudre de Howe, qui ne sont surpassés par aucun autre moulin. Les prix sont très-modérés.
Une visite est respectueusement sollicitée au Magasin de
FELIX PLOUF,
No. 18, Rue Augusta,
EN FACE DU MARCHÉ,
SOREL.
Sorel, 1er Mai 1876.—ua.

BONNE NOUVELLE POUR TOUT LE MONDE !

Les gens de la Ville et de la Campagne doivent en profiter !

Le chemin de fer de Richelieu, Drummond et Arthabaska bientôt fini.

Vu les communications faciles que nous aurons prochainement avec les townships de l'Est, le soussigné est maintenant prêt à vendre des Marchandises sèches pour 15 et 20 par cent à meilleur marché que partout ailleurs. Voyez dans la liste ci-dessous les prix de ces Marchandises et vous serez convaincu que ce que vous achèterez sera acheté à très bon marché :—

Drap président de 60 cts.	\$1.00
Drap Moscou tout laine	\$2.05
Drap Beaver à \$2.50 valant	\$1.00
Senskin noir à \$1.25 valant	\$6.00
" " " 5.25 "	8.50
" " " 7.50 "	10.00
Loutre piquée à 8.00 "	12.00

150 PAIRES DE COUVERTES

achetées à l'encan, de \$3.00 à \$6.50 la paire
10 Pièces Drap noir tout laine à \$1.50 valant \$3.25.

Casques de Mouton de Perse, gants kid doublé, Mitaines do.

Bas de laine, rouge, brun et violettes 20 à 25 cts.

Tweeds Canadiens, Anglais, Écossais.

Corps et caleçons en laine.

Indienne, Shiting, coton, etc.

N. ARSENAULT,
MARCHAND.—SOREL.
Sorel, 15 sept. 1875.

AVIS.

Le soussigné donne avis de défense à toute personne de faire aucune transaction avec Dame Soulanges Gendron, son épouse, soit en lui vendant ou en achetant d'elle, sans autorisation spéciale de sa part, sans qu'il exerce tous recours que la loi lui accorde.

FRANÇOIS-XAVIER PARADIS,
St. Guillaume d'Upton,
13 septembre 1875.—um.

CIMENT ! CIMENT !

Les soussignés ont l'honneur d'informer le public, qu'ils vendent à meilleur marché que partout ailleurs, du ciment de première qualité, pour toutes espèces d'ouvrages de maçonnerie, réservoirs, etc.,
On pourra en avoir n'importe quelle quantité.
S'adresser à
Chs. GARIEPY & FRÈRE,
Drummondville.
22 Septembre 1875.—um.

BOIS DE CORDE A VENDRE

A BON MARCHÉ.

Le soussigné étant obligé de livrer le quai sur lequel se trouve son bois pour le 15 octobre prochain, vendra tout ce bois à \$3 la corde à n'importe quel quantité.
P. BELLEFÈUILLE.
Sorel, 13 sept. 1875.—um.

PHARMACIE

DE
E. PROVOST & Cie.
No. 62, RUE AUGUSTA.

Vient d'être reçue à cette pharmacie une quantité de remèdes, médecines patentées et autres articles de pharmacie. Nous aurons les pilules purgatives bien connues du Dr. Provost, recouvertes de sucre, aussi les pilules recouvertes en sucre composées des toniques les plus énergiques tels que Iodure de fer, Quinine, Phosphore, Strichnine, diversément combinés suivant les maladies. Ces remèdes réussissent très-bien dans les cas de débilité du système nerveux causée par maladie ou par excès du travail, surtout intellectuel.

E. PROVOST & Cie.
Sorel, 29 sept. 1875.—jno.

Grande Réduction DE PRIX!

MARCHANDISES SÈCHES !

Le soussigné vient d'acheter un lot considérable d'Étoffes à Robe, valant de 25 à 30 cts. qu'il vendra pour 15 cts.

—AUSI—
Un lot de Wincey, valant 30 cts. pour être aussi vendu à 15 cts.

Ces effets ont été achetés pour des marchandises endommagées, mais elle ne le sont presque pas.

—AUSI—
VENEZ ET VOUS VERREZ.
N. ARSENAULT,
MARCHAND.
Sorel, 24 sept. 1875.

Ruines de l'Ancienne Rome.

On lit dans la "France Nouvelle" :
"On vient de faire une découverte d'une haute importance. Tous ceux qui sont entrés à Rome par la voie ferrée connaissent le temple de la Minerva-Medica, la première ruine qu'on trouve à droite en passant les murs d'enceinte. La société lombarde italienne, en y faisant exécuter dernièrement quelques travaux, fut mise sur la trace de tombeaux souterrains situés à quatre mètres environ audessous du niveau du sol actuel."

"On doubla le nombre des ouvriers, on creusa et l'on ne tarda pas à mettre à jour une voie antique flanquée de cellules mortuaires. Ces cellules offraient un grand intérêt, non pas tant à cause de leur belle conservation et de leur rareté, qu'à cause des fresques qui les ornaient et qui les ornent encore. On se trouvait en présence de colombaries remontant vraisemblablement à la République romaine."

"Nos lecteurs savent que les Romains appelaient colombaries les chambres destinées à leurs morts parcequ'elles ouvraient creusées dans le mur pour recevoir les urnes ressemblaient à celles où ils faisaient couvrir leurs pigeons. Dans les colombaries situées sur les terrains de la société lombarde italienne, chaque ouverture contient deux urnes enfoncées dans le plâtre jusqu'au col."

"Les urnes n'ont rien de magnifiquement, tant s'en faut : ce sont de simples récipients en terre cuite, de ceux qui servaient alors à renfermer l'huile. Le couvercle, qu'on enlève à l'aide d'un bouton, n'est autre que le vulgaire couvercle de nos marmites modernes."

"Au fond de chaque urne on a trouvé quelques poignées de poudre blanche mêlée de débris d'os ; c'étaient les cendres des Romains enterrés en ce lieu. Parmi les cendres étaient les monnaies destinées à payer à Caron le passage du Styx. Particularité extrêmement curieuse et qui révèle un usage inconnu."

"Les cellules, qui ont généralement de 2 à 3 mètres de long sur 2 mètres de larges, sont divisées dans le sens de la longueur par un mur ayant 30 centimètres de haut environ. Chaque séparation recouverte d'une voûte contenait un squelette. L'usage de l'incinération n'était donc pas général. Il paraît qu'on ne brûlait que les personnes de qualité."

"Quant aux esclaves, on les enterrait purement et simplement. Les squelettes trouvés seraient donc ceux d'esclaves appartenant à la famille dont les cendres reposent dans les urnes."

"Mais ce qui mérite avant tout d'attirer l'attention dans ces colombaries, ce sont les peintures. Elles donnent une idée de ce qu'était l'art romain, puisque la décoration des tombeaux était si parfaite."

"La voie que bordent les colombaries mis à jour est encombrée d'objets antiques ayant trait au culte des morts."

VOYAGES.

Le Sultan de Zanzibar.—Le sultan de Zanzibar vient d'arriver à Paris où sa présence est loin d'avoir excité autant de curiosité et d'enthousiasme que celle du shah de Perse. Et cependant la visite du potentat de l'île africaine est tout autrement importante pour nous autres Français que celle du pseudo-successeur de Xerxès.

La Perse est, pour ainsi dire, fatalement condamnée à disparaître un jour ou l'autre dans les grands empires russo-asiatiques, tandis que l'importance du royaume de Zanzibar va croissant de jour en jour à la suite des nouvelles découvertes dans l'Afrique centrale, et d'ici à quelques années il s'ouvrira d'entre-pôt au commerce que l'Europe ouvrira avec ces immenses et riches régions.

En effet, si l'île de Zanzibar qui forme le noyau du sultanat, est de dimension restreinte, elle occupe une position admirable. Située à environ cinq degrés au-dessous de l'équateur, le voyageur qui la quitte, se dirigeant en ligne droite vers l'ouest, atteint après un peu plus de 1000 kilomètres la rive orientale du lac Tanganika, magnifique mer intérieure qu'on fait connaître les explorations de Barton, de Livingstone et tout récemment de Cameron.

Outre l'île elle-même, le pouvoir du sultan s'étend sur une vaste longueur de côtes de l'Afrique orientale, correspondant à la région intérieure des grands lacs.

Ben Said, sultan du Zanzibar, l'hôte actuel de la France, est le fils du dernier imam de Maskat. Son frère et prédécesseur Masdjid Said, fut le fondateur de la province arabe dans cette partie de l'Afrique. Il lui succéda en 1870 et, grâce à l'appui des puissances européennes, il put étendre considérablement ses États. En revanche de cet appui, l'Angleterre et la France ont obtenu de lui l'abolition de la traite des esclaves, abolition qui a été confirmée par le traité passé en 1874.

Zanzibar était en effet jusqu'ici le centre de cet odieux trafic ; c'est vers ce point qu'affluaient toutes ces caravanes qui y apportaient du cœur de l'Afrique de malheureuses populations arrachées à leur patrie ; c'est de là que partaient les innombrables *delas* arabes emportant les infortunés esclaves vers l'Arabie, l'Égypte, l'Inde et la Perse.

Réfolés au nord, maintenant à l'ouest par le sultan, les marchands d'esclaves vont se voir fermer toute issue.

Sans même faire entrer en ligne de compte sa puissance grandissante et même l'amitié qu'il a toujours témoignée à la France, le seul titre d'abolisseur de l'esclavage mérite que tous les Européens saluent avec respect Sa Hautesse Lidi Bergaeh Ben Said, sultan de Zanzibar et du Souahéli.

Le noble hôte de la France visite toutes les curiosités de Paris, accompagné de M. Shæffer, interprète en chef des affaires étrangères, et de M. Rabaud, consul de Zanzibar à Marseille. Comme le shah de Perse, il semble s'amuser beaucoup aux représentations du Cirque des Champs-Élysées. Il y a quelques jours, au Palais de l'Industrie, il a observé avec un vif intérêt les différentes phases de la fabrication du savon, produit européen dont une partie de sa suite paraît avoir le plus grand besoin.

Et. LEROUX.

Le printemps en Russie.—En Russie, le premier printemps ou la fin de l'hiver est triste et le plus désagréable moment de l'année. Au lieu de l'herbe verte, c'est une mer de boue ; au lieu des parfums de la campagne, c'est la puanteur du dégel. Il y a comme une décomposition de la nature avant sa résurrection annuelle ; mais combien, celle-ci est saisissante, combien elle est attendue et fêtée après les longs mois d'hiver ! Rien dans les climats tempérés ne donne l'idée d'un pareil rajustement. Le printemps rend la vie à la terre et à la mer à la fois, après cent cinquante ou deux cents jours de neige, il fait en fin reparaitre la terre verte, qui avait absolument disparu ; il creuse de nouveau les rivières, les lacs et les golles, il les crée à neuf, pour ainsi dire. C'est tout un élément, c'est le monde liquide tout entier, auquel le printemps rend comme par enchantement l'existence.

Lorsque depuis l'automne il n'est tombé du ciel que de la neige, les premières pluies elles-mêmes font une impression de surprise avec celle que donnent dans le midi les premières gouttes d'eau après de longues semaines de chaleur ou de sécheresse. Aussi les enfants les saluent-ils et leur souhaitent-ils la bienvenue dans des chants traditionnels. Avec les rivières et tout le monde des eaux, renaissent les feuilles et les fleurs précédées des oiseaux, qui s'étaient réfugiés dans des climats plus doux et dont un naïf calendrier populaire annonce jour par jour le retour ; l'alouette, la grillole et l'hirondelle, qui, selon la légende russe, s'en reviennent du paradis et amènent avec elle la chaleur. La nature sous toutes ses formes paraît d'autant plus vivante et plus jeune que plus profonde avait paru sa mort.

L'homme accueille ce renouvellement de toutes choses avec une joie qu'on ne peut concevoir ailleurs. Les paysans, dans leurs *vesnyanki* ou chants du printemps, célèbrent avec une naïve poésie le départ de l'hiver et le retour du printemps. Montant sur une colline ou sur leurs toits pour le saluer de loin, à son arrivée, ils chantent des lo mois de

mars : "Viens, ô printemps, beau printemps, viens avec la joie, viens avec du lin élevé et du blé abondant." Dans plusieurs pays, ils l'appellent d'avance avec des formules et rites d'origine païenne ; ailleurs les fêtes pour la résurrection de la nature se confondent avec celle pour la résurrection du Christ, comme si l'une était le type ou le symbole de l'autre. Le 1er mai est presque partout une fête populaire : les Russes vont se promener aux bois, et comme la colombe de l'arche, en rapportent en triomphe de jeunes pousses d'arbre en témoignage du retour de la verdure et de la disparition de l'hiver.

La sensation du soleil ou des chaudes brises du printemps est déjà toute seule pleine de délices. Le corps débarrassé de ses lourds vêtements, semble allégé en même temps que rajusté. Le printemps russe est court ; après les laideurs du dégel, il aboutit vite aux ardeurs de l'été ; mais la rapidité même en augmente l'effet. Il y a quelque chose d'admirable dans la soudaine éruption de la végétation, qui éclate pour ainsi dire tout à coup ; l'œil a une joie plus vive à voir le grain qu'on vient de semer jaunir et mûrir en quelques semaines. Dans le nord de la Russie, la rapide croissance des jours rivalise avec celle des plantes, et, comme des longues nuits d'hiver aux longs jours d'été ils ont un plus grand intervalle à franchir, ils s'allongent quotidiennement d'une durée plus notable, et tout ainsi se réunit, terre et eaux, plantes et lumières même, pour rendre plus intense et plus saisissante la sensation du renouvellement.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

Détails de l'inondation du Texas.

On espérait que les premiers récits de l'ouragan de la côte texienne, inspirés par l'impression du premier moment, seraient atténués, comme il arrive le plus souvent en pareil cas, par les rapports ultérieurs. Il n'en n'est rien, et la destruction est plus grave qu'on ne l'avait dit. Les dernières nouvelles sont plus lamentables encore que les premières. D'après une dépêche de Cincinnati, 23 septembre, il ne reste que cinq maisons sur trois cents à Indianola. Dans la nuit de jeudi, tandis que la tempête était à son apogée, l'eau s'est élevée dans la ville de six pieds en deux heures, le vent soufflant à raison de 88 milles à l'heure, balayant tout sur sa route, et couvrant la plaine en arrière de la ville d'une couche d'eau de plusieurs pieds de hauteur sur un espace de dix milles. Nombre de petites habitations, contenant une population de 150 âmes, ont été balayées, faisant avec les 250 qui ont péri à Indianola, un total de 400 victimes. Les survivants étaient réduits à la plus affreuse détresse.

Pour comble d'horreur, dans la nuit du dimanche, on a vu une bande de Mexicains dépourvus des cadavres que le flot avait charriés dans la plaine jusqu'à cinq ou six milles de distance. Les bandits coupaient les doigts, les poignets et les oreilles les hommes et des femmes pour en arracher les bijoux. Cinq Mexicains ont été tués par des citoyens qui se sont mis en campagne à cette nouvelle les ont surpris dans leur œuvre de sauvagerie.

L'ouragan a ravagé une zone de quarante mille de large depuis l'île de Galveston au sud jusqu'à Houston au nord. Aux villes et villages ruinés, il faut ajouter le village de Velasco, balayé à ce point qu'il ne reste plus rien pour marquer la place où il était. Personne n'a péri cependant ; cent soixante-treize personnes ont été sauvées comme par miracle. Elles étaient entassées à l'étage supérieur de la plus grande et la plus solide maison de la ville ; l'inondation gagnait toujours et elles avaient déjà de l'eau jusqu'au cou, sans aucune chance apparente d'échapper, lorsqu'une goélette s'est approchée et les a recueillies. Un instant après la maison s'est effondrée dans les flots.

Les détails commencent à abonder mais ils sont confus et parfois contradictoires. Il faudra quelques jours encore pour avoir une idée à peu près exacte des événements. Ce que l'on sait aujourd'hui clairement, c'est que la catastrophe est immense et la misère effrayante. Les secours arrivent, mais sont insuffisants encore. Le maire de New-York, M. Wickham, a reçu avant hier la dépêche suivante :

Galveston, Texas, 21 septembre.—Indianola et d'autres villes du littoral sont presque entièrement détruites. Ceux qui survivent ont tout perdu, et réclament des secours. Je suis sûr de la sympathie des citoyens de votre ville pour la détresse des victimes, et c'est avec confiance que je fais appel à votre assistance. Il faut des provisions, des vêtements et tout ce qui est nécessaire à la vie.

Signé : J. P. DAVIS, faisant fonction de maire.

Un avis affiché hier à la Bourse du canton annonçait que M. Bro-wer, négociant bien connu, au no. 45 South street, avait consenti à recevoir les contributions. Des offrandes considérables ont été reçues dans la journée. Tout ce qui sera envoyé sera bienvenu, et il y a lieu de croire que la libéralité publique sera à la hauteur de la catastrophe.—*Courrier des États-Unis*.

LE DÉSASTRE D'INDIANOLA

Nous empruntons au *Bulletin* de la Nouvelle-Orléans les détails suivants que lui a communiqués un passager sur le désastre d'Indianola :

Le 15, il faisait une brise agréable et l'aspect du ciel n'indiquait nullement l'approche d'une tempête. Les citoyens ne s'attendaient certainement pas à un malheur. Au coucher du soleil, l'obscurité devint effrayante, le vent souffla avec violence et, jeudi, au point du jour, il passait sur la ville, à raison de vingt-cinq milles à l'heure ; on ne s'émua cependant de ce changement que quand on apprit que l'eau couvrait, à une profondeur d'un pied, les rues les plus rapprochées de la baie. Les trafics se mirent à transporter leur marchandise au premier étage et à prendre d'autres précautions nécessaires. A 10 heures du matin, la violence du vent était épouvantable ; l'eau monta de six pieds en deux heures et presque toute la ville fut submergée.

La peur s'empara de tous les habitants ; ceux qui avaient des embarcations allaient d'un côté et d'un autre, transportant des femmes et des enfants en des lieux de sûreté—ils le croyaient du moins. Personne ne pouvant quitter l'endroit, il fallait que chacun songeât aux moyens de se sauver. A minuit, un fort courant traversa la ville, c'est alors qu'on vit les maisons s'écrouler. Nous étions dans six pieds d'eau.

On n'apercevait que les toits des demeures et les vagues écumanes. Les cris de désespoir des mères et des enfants qui allaient se noyer dominaient le craquement des bâtisses et la grande voix des flots. Les malheureux imploraient du secours et personne ne pouvait leur en donner. Il est impossible de décrire ce spectacle ; des hommes pleuraient à chaudes larmes et beaucoup d'entre eux voulaient mourir plutôt que d'y survivre.

Vendredi matin, le vent se calma et la baisse de l'eau fut aussi rapide que sa hausse l'avait été ; vers midi, on pouvait atteindre les quartiers élevés. Les citoyens purent mesurer l'étendue du désastre ; il n'y avait pas une maison qui ne portât des marques de la tempête, des toits entiers étaient complètement nus, des magasins et des résidences avaient été balayés par l'épouvantable courant. Il fallut d'abord songer à ceux que le danger menaçait encore ; on les enleva d'étages supérieurs d'édifices chancelants, puis on retira les cadavres de dessous les débris. Grand Dieu, quelles scènes ! Puis-je vous ne jamais en contempler de semblables !

Une ville de trois mille habitants inondée pendant douze heures et deux cent cinquante cadavres flottant sur l'eau !

Samedi matin, les survivants allèrent des lieux qui servirent à alimenter les débris des bâtisses, et, tandis qu'ils s'entretenaient de l'épouvantable malheur, qui frappait Indianola, un courrier vint nous annoncer que des Mexicains dépourvus des cadavres des débris, joints à celle des animaux qui avaient péri sur la côte, était presque insupportable.

Port payé par l'Éditeur.

D'après le calcul observatoire, le vent soufflait, jeudi soir, au moment de la chute, à raison de quatre-vingt-huit milles à l'heure, et les habitants disent que la rapidité fut d'environ cent milles pendant la nuit. Le baromètre tomba à 28 95 pouces, ce qu'on n'avait jamais vu à Indianola.

M. Kelly qui se trouvait sur les lieux le jour de la tempête et a communiqué à notre confrère les détails qu'on vient de lire—est d'opinion qu'il n'y a pas à Indianola une seule personne qui croie que la ville sera rebâtie. Tous ceux des anciens habitants, auxquels le désastre a laissé quelques moyens, se hâtent d'aller à Victoria. Indianola est au nombre des choses du passé. Le courant a creusé dans la principauté un abîme de quinze pieds.

Pour donner une idée de la rapidité avec laquelle le sol a disparu sous l'eau, M. Kelly dit que, quand les gardiens des animaux qui paissaient dans les prairies situées derrière la ville s'aperçurent des progrès de l'inondation, ils essayèrent d'y échapper, mais au bout de dix minutes l'eau était à la hauteur de leurs sables; ils durent abandonner les bêtes et ne réussirent qu'à grande peine à gagner le plateau à cause de la violence du vent qui les empêchait presque de se tenir sur leurs chevaux.

M. Kelly croit qu'il a péri au moins 2,500 bœufs et 3,000 montons.

A Saluria, petit endroit non loin de Powder Horn Point et qu'habitent les pilotes et leurs familles, quatre ou cinq personnes seulement, sur cent, ont survécu au désastre.

La Gazette de Sorel

Jeudi, 7 Octobre 1875.

Opinions de la presse.

Nos lecteurs aimeront sans doute à connaître l'opinion des organes les plus influents des deux partis sur le projet d'entente qui est incontestablement la question du jour de notre monde politique. Ils pourront ainsi juger par eux-mêmes du plus ou moins de probabilité de sa réalisation.

C'est dans le *Journal de Québec* que nous trouvons les premières manifestations de cette louable tendance vers la réconciliation de nos partis politiques :

"Au lieu de nous épuiser," dit notre pratique confrère, "dans des discussions interminables et oiseuses sur des principes qui ne sont pas en péril et sur lesquels nous sommes tous d'accord, ne serait-il pas sage de songer un peu, comme les autres provinces, à la prospérité matérielle du pays ? Il semble que l'état de crise commerciale prolongée que nous traversons et le malaise dont souffrent, à un degré inouï jusqu'ici, toutes les classes de la population, devraient nous porter à réfléchir et à nous amener tous ensemble à plus de modération et à plus de conciliation. On a parlé et on parle encore d'alliance entre les partis; mais pourquoi cette question de chemins de fer si importante et si vitale pour nous, ne serait-elle pas la base, non pas d'un parti mais d'une union sincère entre tous les hommes de bonne volonté ? Cette union serait puissante pour le bien; la parole qu'elle serait forte par le nombre, et 20. qu'elle aurait uniquement pour mobile l'intérêt public.

"Les circonstances paraissent particulièrement favorables pour cette transformation patriotique des éléments dont l'éparpillement et la répulsion rétrograde ont été jusqu'ici si fatale à notre province."

Après le *Journal* vient l'*Événement*, qui ne s'exprime pas moins énergiquement :

"Nous sommes convaincu," dit-il, "que, dans le choix des nouveaux chefs libéraux qui vont succéder aux anciens, la considération qui doit prévaloir, c'est celle de prendre des hommes qui ne fussent pas obstacle à ce mouvement de rapprochement et d'union dont la situation se prête à l'accomplissement de cette tâche délicate, de cette œuvre patriotique.

"L'heure de la politique, ou aurait dominé, dans une mesure légitime dépendant, l'esprit de parti, est évidemment passé. Le moment est arrivé, où les rancunes s'apaisent, où les dangers de la division des esprits modérés ou fâchés des entreprises de plus en plus audacieuses de l'esprit d'intolérance politico-religieuse, devant de plus en plus grands, on doit moins songer à se venger du passé qu'à sauvegarder le patrimoine commun des libertés publiques et maintenir notre élément national dans cette voie sage ouverte par Lafontaine et Morin, suivie, en somme, malgré la distance qui les sépare, par M. Cartier, d'une part, et M. Dorian de l'autre. C'est sur ce terrain que toute alliance sera honorable, et c'est dans cette direction que les nouveaux chefs devront pousser notre parti."

Si de Québec maintenant nous passons à Montréal, nous trouvons le *Bien-Public*, auquel les articles des deux feuilles que nous venons de citer inspirent l'observation suivante :

"Ces remarques rapprochées de celles du *Journal de Québec* sont significatives et prouvent que, dans la parti de la réforme, il y a une tendance patriotique à opérer des rapprochements politiques qui deviennent de jour en jour plus nécessaires. Tout le monde comprend qu'il est absurde de consumer nos forces dans des luttes stériles et oiseuses, pendant que l'avenir du pays réclame le concours de tous les esprits, de toutes les volontés."

La *Minerve* n'est pas du tout mal disposée : au contraire, le "projet d'entente" semble lui résonner aux oreilles comme une proposition de mariage à celles d'une vieille fille !

"Ces projets d'entente, de conciliation ou de fusion, dit-elle, reviennent périodiquement sur le tapis sans, pour cela, laisser plus de trace dans l'esprit public. Vaut-il mieux rester comme nous sommes, divisés en camps aguerries, vaut-il mieux travailler à éteindre parmi nous des divisions fatales ? Telle est la question que le pays ne semble pas encore être prêt à décider. Il examine l'une ou l'autre des situations avec un œil d'indifférence qui paraît dire : Restons comme nous sommes."

"Ce n'est pas nous qui nous opposerions à un mouvement de l'opinion publique dans le sens d'un rapprochement. Loin de là. Le gouvernement constitutionnel exige bien, il est vrai, pour être complet, le jeu des partis. Mais quelque soit notre union, il restera toujours assez de marge à Ottawa pour que le Bas-Canada, fut-il uni comme un seul homme, pût encore faire une lutte de parti. Il se présenterait pour Québec des difficultés plus graves, qu'une entente basée complètement sur les principes, et non sur les intérêts personnels, pourrait seule éviter."

"Cette entente est-elle possible ? Nous l'ignorons en ignorant les motifs de ceux qui la demandent. Nul doute que les circonstances sont favorables à l'union. Ni dans un parti, ni dans l'autre, on trouve de ces chefs qui s'imposent et entraînent à leur suite la volonté de leur parti. L'allégeance au parti est maintenant plus une question de discipline, de parti pris que de confiance. Les choses peuvent encore aller longtemps de cette façon; elles peuvent également manquer et laisser le pays en proie, non plus à deux partis, mais à quatre ou cinq factions. Voilà le danger. Si une entente est jugée préférable, le parti conservateur n'y fera jamais d'objection; car notre parti a la prétention d'être un parti d'ordre et de paix. Du temps que notre parti était au pouvoir aux deux gouvernements, nous avons parlé dans ce sens; nous ne pouvons parler autrement aujourd'hui."

Il y a cependant une note discordante; c'est le *National* qui l'a fait résonner. Sa réponse à l'*Événement* est même un peu verte, comme l'on peut s'en convaincre par la citation suivante :

"Les naïfs conservateurs vont avoir encore une leur d'espérance, car nous sommes obligés de différer d'opinion une seconde fois avec l'*Événement*."

"Dans son article de lundi, notre confrère persiste à croire que la retraite de M. Dorian et Fournier ouvre "une phase nouvelle dans l'existence du parti libéral." Nous pensons, de notre côté, que notre parti n'a pas la moindre raison d'adopter une politique de compromis ou de regarder comme un bonheur la retraite de deux hommes qui ont glorieusement conduit le drapeau de la réforme au triomphe et à la victoire. Cette phase nouvelle dont parle l'*Événement*, nous ne la voyons pas et nous ne la désirons pas. Voudrait-on par hasard appeler des conservateurs à partager les fruits de la victoire pendant que les hommes qui ont payé de leur personne et de leur dévouement, pendant vingt ans, demeureraient paisibles spectateurs de cet ignoble spectacle ?

"Cela n'est pas possible et ne peut entrer dans la pensée de l'*Événement*. Notre principe sera toujours : Aux vieux soldats, la récompense de leur courage; aux nouvelles recrues, la reconnaissance d'abord et ultérieurement la récompense."

"Loin de nous la pensée d'exclure de nos rangs les hommes honnêtes et modérés qui répudient les hontes et les abominations de régime conservateur. Notre manière de comprendre leur adhésion nous semble même la plus digne. Ne serait-ce pas mettre en doute la sincérité et la patriotisme des adhérents que de leur supposer l'ambition de recevoir une récompense immédiate. L'esprit de parti à tousjours de forts liens. Une volte-face, motivée par des circonstances sérieuses, suppose toujours du courage et du désintéressement."

Ouvrons nos portes à deux bruits aux bons patriotes; aucun obstacle ne leur fermera la voie. Ce n'est pas le nom d'un homme plutôt que celui d'un autre qui fascinerait les gens. Un homme dégoûté de la politique conservatrice s'occuperait-il de savoir si le remplaçant de M. Fournier s'appelle M. Peltier, M. Cauchon ou M. Laurier ? Si cela pouvait le troubler, il ne serait pas un homme sincère et ses protestations de bonne volonté deviendraient des enfantillages."

"Certaines alliances pourraient probablement rallier pour cinq minutes grand nombre de conservateurs à notre cause. Si nous allions nous agenouiller devant M. Masson, accepter ses conditions et lui donner le portefeuille de M. Fournier, l'opposition canadienne-française deviendrait peut-être ministérielle, mais aussi la plupart des ministères, ne tarderaient pas à se faire oppositionnistes."

"Cet événement marquerait certainement une phase nouvelle dans l'existence du parti de la réforme. Mais nous ne ferons pas à l'*Événement* l'injure de croire qu'il songerait à un compromis aussi odieux, puisqu'il déclare ouvertement qu'il faut, sans céder plus qu'on ne l'a fait sur le terrain des principes, chercher à se concilier avec les hommes qui répudient également les "écarts du Pacifique et les excès de doctrine de l'école hypocrite."

Ces quelques citations suffisent pour démontrer l'importance du mouvement qui s'opère actuellement dans notre monde politique. Nous nous flacons que la réflexion ne tardera pas à ramener les dissidents à des sentiments meilleurs et plus en harmonie avec ceux que partage la grande majorité des membres des deux partis.

Qu'on n'oublie pas que la famille francocanadienne est en minorité dans la confédération, et que pour elle la démission, c'est la ruine et la déchéance nationale !

J. B. BRUSSEAU.

INFORMATIONS.

Son Honneur le juge Tessier vient d'être nommé à la Cour d'appel en remplacement du juge Taschereau.

Les juges de la Cour Suprême devront résider perpétuellement à Ottawa ou dans un rayon de six milles de la capitale, siège de la nouvelle Cour.

Il paraît être entendu que M. Wilfrid Laurier, M. P., remplacera l'hon. M. Fournier comme ministre.

Les grains qui seront distribués aux habitants du Nord-Ouest, seront achetés par des officiers du Département de l'Agriculture, qui seront responsables de ces achats vis-à-vis le Département.

On lit dans la *Minerve* :

M. W. Dorian a été nommé juge de la Cour Supérieure pour remplacer M. Tessier dév. à la Cour d'Appel.

Cette nomination sera bien accueillie par notre barreau, dont M. Dorian était l'un des avocats les plus marquants. Il apportera sur le banc un esprit élevé, une grande connaissance du droit français et un excellent jugement.

Ces éloges ne sont pas sujets à caution, venant d'un adversaire politique; M. Dorian a toujours lutté contre notre parti, mais nous nous plaisons à le dire, au moment où il s'éloigne de la politique, que, parmi nos adversaires, nous n'en avons jamais rencontré de plus courtois que lui.

M. Dorian n'est pas encore nommé, mais l'offre lui a été faite et il l'a acceptée.

Notes Commerciales.

LES AFFAIRES À MONTRÉAL.

Dans sa revue de la semaine dernière, la *Gazette* de Montréal dit : Il n'y a que bien peu de choses à dire sur le commerce de gros. Dans aucune branche il n'y a eu ce que l'on peut appeler de l'activité et les achats se font toujours avec la même précaution qu'auparavant. On s'attend, cependant, à une certaine amélioration dans les demandes durant les mois d'octobre et de novembre. Les paiements se font un peu plus facilement, mais ils ne donnent pas encore satisfaction. Le marché aux grains a été marqué par une inactivité peu commune à cette ligne. Le commerce de nouveautés est assez actif dans le moment, bien que les ventes qui se font ne soient pas en général, fort considérables. Un assez grand nombre d'acheteurs venant de Québec et d'Ontario ont visité Montréal durant la semaine. Aucune transaction considérable n'a eu lieu, dans le commerce d'épicerie; depuis une semaine et les achats ne se font que pour les besoins immédiats de la consommation.

Il y a eu un peu plus d'activité dans le commerce de cuir durant la dernière semaine, mais les prix sont toujours en faveur des acheteurs et sans changement notable. Il y a eu quelques petites ventes de fer en saumon durant la semaine. Les stocks étant fort réduits, les vendeurs s'attendent à une hausse avant longtemps. L'étain en barre est plus ferme aussi que le cuivre. Le plomb est en bonne demande et les prix sont fermes. Le fer en barre est en assez bonne demande et les prix sont sans changement.

En parlant du marché monétaire, le même journal dit :

D'après toutes les apparences, la situation financière s'améliore, bien que, par prudence, les banquiers ne diminuent en rien leurs efforts pour réduire autant que possible les avances d'argent aux marchands.

LES AFFAIRES À OTTAWA.

Nous lisons dans le *Citizen* d'Ottawa du 28 septembre :

"Les affaires s'améliorent quelque peu à Ottawa, mais l'argent est toujours d'une rareté extrême et les meilleurs billets ne s'écoulent que très-difficilement. On nous a montré un billet, endossé par deux marchands de la Basse-Ville qui passent pour les plus riches, que les banquiers n'avaient pas voulu accepter. Les marchands de campagne ne paient pas promptement et les renouvellements de billets sont à l'ordre du jour. Les achats d'automne sont restreints et les maisons de gros ne se montrent guère disposées à vendre leurs marchandises, si ce n'est pour argent comptant ou lorsque le paiement est garanti par billets portant les meilleurs noms et à courte échéance."

Le commerce de bois est toujours en état de stagnation, l'ouvrage est très-difficile à obtenir et nous avons devant nous la perspective d'un dur hiver. Il n'y a point de spéculations sur la propriété foncière, mais celle-ci ne paraît pas diminuer de valeur. La construction de maisons est aussi fort restreinte cette année, au prix des années précédentes. Heureusement pour nos cultivateurs, les récoltes dans la vallée de l'Ontario sont abondantes et les prix des denrées sont rémunérateurs. Les cultivateurs sont aujourd'hui la classe la plus indépendante et la plus à l'aise; ils ne craignent ni l'hiver, ni les taxes ni le syndicat officiel."

FIN DE LA GRÈVE À FALL-RIVER.

Les dernières nouvelles de Fall-River sont très-satisfaisantes. Un grand nombre de grévistes ont repris leurs places dans les filatures, et les autres ont annoncé qu'ils allaient se remettre prochainement au travail. La tranquillité a remplacé le sentiment d'inquiétude des derniers jours. Ça finit toujours comme ça. Il est seulement regrettable que, dans leur intérêt, les grévistes n'aient pas commencé par où ils ont été contraints de finir.

L'émeute du 3 à Toronto.

Les craintes que l'on entretenait au sujet des troubles qui devaient résulter de la procession des catholiques aujourd'hui, se sont malheureusement réalisées comme on le verra par le compte rendu suivant.

Le programme annonçait que la procession partirait de la cathédrale St. Michel

pour se rendre de là à l'église St. Mary située sur la rue Bathurst, dans la partie ouest de la ville.

Les catholiques se sont réunis à la cathédrale vers 2.30.

Toute la force de la police était occupée à maintenir l'ordre parmi une foule de plus de 10,000 personnes qui s'étaient rassemblées autour de l'église et qui étaient excitées au dernier degré.

Un détachement de volontaires composé de 100 hommes, un détachement de cavalerie et le corps des Gardes du Lieutenant-Gouverneur étaient stationnés près de la rue Bathurst et ne revinrent dans la partie est de la ville que lorsque la procession revint elle-même.

Après la messe, la procession précédée par le Rev. M. Shea, secrétaire de sa grandeur Mgr. Lynch, se mit en marche. Elle se dirigea vers la rue Church; arrivée à l'angle de la rue Queen, les catholiques furent attaqués par des pierres lancées par la foule en dehors qui tira aussi des coups de revolver. Les catholiques ripostèrent de la même manière, jusqu'à ce qu'un détachement de police eût réussi à disperser la foule temporairement.

A l'exception des pierres lancées à la police, tout se passa assez bien jusqu'à l'angle des rues Queen et Bay, où la foule s'étant réunie de nouveau, lança encore une quantité de pierres; des coups de feu furent échangés de part et d'autre, mais la police réussit encore une fois à repousser les émeutiers. Alors plusieurs de ces derniers se rendirent en avant, à une assez bonne distance et assaillirent la police avec des pierres, assaut que ceux-ci supportèrent avec beaucoup de courage et sans se décourager.

Les émeutiers, dont le nombre allait en augmentant, attaquèrent les membres de la procession de tous côtés à plusieurs reprises, mais à chaque fois furent repoussés par la police. On faisait usage de revolvers des deux côtés; à la rue Portland, cinquante coups furent échangés de part et d'autre.

C'était sur la rue Brock que l'on redoutait les plus grands troubles, mais, choses singulières, quoiqu'il y eût à cet endroit au moins 20,000 personnes, aucune attaque ne fut dirigée contre la procession. Les émeutiers proprement dits n'étaient pas très-nombreux, c'était en partie de jeunes gens manquant de bravoure, car après une seule attaque, ils se sauvaient à la course.

La procession, composée de 3,000 personnes, s'arrêta à la rue Bathurst. Au lieu d'entrer dans l'église, on récita des prières au dehors.

Pour s'en retourner, la procession défila en descendant la rue Bathurst et en suivant Front street où elle se trouvait à l'abri de toute attaque du côté sud; du côté nord elle était protégée par les détachements militaires qui l'accompagnaient.

Lorsque la procession passa sur la rue voisine, la foule qui était du côté nord attaqua la police. C. Riddell reçut une pierre dans l'estomac et, tandis qu'il était à terre, plusieurs autres pierres l'atteignirent; on le transporta dans une maison où il fut constaté que ses blessures étaient dangereuses, et il est douteux qu'il y survive.

Les catholiques continuèrent tranquillement sur Front street jusqu'à Power street; quelques-uns se détachèrent de la procession en chemin et tous se dispersèrent à l'église paroissiale.

La foule s'était divisée par groupes qui se trouvaient en différents endroits sur King, Queen et Front streets et qui firent aussi par se disperser.

Le maire et l'hon. J. H. Cameron accompagnèrent les détachements militaires. Le premier dit au Rev. W. Rooney, à la rue Bathurst, où on redoutait des troubles si sérieux, que les catholiques seraient protégés autant qu'il serait possible de le faire.

Le soir il y a eu une émeute sur Dummer street, et la maison de M. Cosgrove a été endommagée.

On a essayé de saquer l'église catholique, mais ce dessein a été frustré par la police avec l'aide des militaires; la police a été fort maltraitée en cette circonstance.

Tout fut tranquille durant la nuit. Les militaires se sont débandés vers 7 heures, mais étaient encore prêts à toute éventualité. La cavalerie, qui était venue d'une certaine distance, a pris des billets de logement pour la nuit.

Le résultat de cette émeute démontre qu'il y a eu 30 agents de police de blessés assez grièvement; un d'entre eux est blessé dangereusement, et la plupart sont plus ou moins meurtris par des pierres; on ne connaît pas encore le nombre de ceux qui ont été blessés parmi les deux partis.

On fait les plus grands éloges du courage qu'a déployé la police, mais on blâme les autorités militaires pour ne pas lui avoir prêté main forte dès le départ, c'est à dire au départ de la procession.

Plus récent : Tout est tranquille maintenant, mais durant toute la soirée, les rues et les places publiques étaient encombrées par la foule.

On a arrêté une douzaine d'émeutiers qui seront traduits en cour de police demain.

LOUIS MICHEL DARVEAU.

Il vient de mourir à Québec un homme qui a fini tristement une carrière remplie de vicissitudes et d'amertumes. Ce n'est pas étonnant, puisqu'il était journaliste. Nous vous en parlerons plus tard, mais nous ne pouvons pas nous empêcher de dire que Louis Michel Darveau, ancien propriétaire de l'*Observateur* et de la *Réforme*.

M. Darveau naquit à Québec en 1834, fit ses études au Séminaire, étudia le notariat et se fit recevoir notaire en 1850. Il aurait pu faire son chemin dans cette profession, si la malheureuse passion du journalisme ne s'était pas emparée de lui.

Il fonda d'abord l'*Observateur*, petit journal hebdomadaire de peu d'importance et le remplaça par la *Réforme* qui eut plus de valeur, car ce journal fut pendant quelque temps l'organe du parti libéral de Québec. On y trouve des écrits vigoureux que les chefs de ce parti y faisaient paraître de temps à autre.

M. Darveau, malgré un certain talent d'écrivain qui aurait pu être remarqué, n'il

eût été plus cultivé, n'avait pas tout ce qu'il fallait pour rédiger un journal politique important. Lorsque le parti libéral arriva au pouvoir en 1862, M. Darveau fut obligé de vendre son journal qui fut remplacé par la *Tribune* dont M. Aubin prit la rédaction.

M. Darveau quitta le journalisme, pauvre et portant le germe de la maladie terrible qui pendant dix ans la cloua en quelque sorte sur son lit de douleur et finit par lui ravir la vie après lui avoir enlevé la raison.

Pendant dix ans le rhumatisme le priva de l'usage de ses jambes et le rendit presque incapable de se livrer même à un travail d'esprit sérieux. Et cependant il avait une femme et des enfants qui demandaient à vivre.

Conçoit-on ce qu'il a dû souffrir ? Avoir de l'intelligence, de l'instruction et de l'ambition, et être là, infirme, incapable de marcher et de travailler, le corps tourmenté par la douleur et l'âme torturée par l'inquiétude, en face d'une famille dénuée de tout. Pendant longtemps il espéra; il était jeune, il crut que la douleur aurait pitié de lui, il s'adressa à tous les médecins, épuisa les ressources de la science médicale; il serait parti pour le bout du monde, s'il avait su y trouver le remède qui devait le guérir. Mais les malheurs succédaient aux malheurs, sans apporter de changement à son triste état.

Il nous semble le voir, pâle, amaigri, tordu par la douleur, appuyé sur deux béquilles, espèce de cadavre ambulatoire chez qui la vie semblait s'être concentrée dans les yeux.

L'intelligence, cependant, veillait toujours dans ce cerveau irrité. Le besoin de distractions et le désir de gagner quelque chose étouffant la douleur, lui donnaient la force d'écrire un livre, un recueil de biographies. On ne peut se faire une idée de ce qu'il a fallu de patience et d'efforts surhumains à cet homme malade et à moitié mort pour mener jusqu'au bout son entreprise littéraire.

C'était le temps par bonheur où les biographies étaient en vogue, il crut que son ouvrage lui rapporterait de l'honneur et surtout de l'argent, un peu d'argent pour faire vivre sa famille. Il ne se trompa pas complètement; ce livre loin d'être parfait se vendit assez bien, grâce au dévouement et à l'énergie de madame Darveau qui alla en quelque sorte offrir de porte en porte.

Il y a dans ce livre de bonnes pages, des coups de pinceau qui dénotent le talent, mais on y sent d'un bout à l'autre l'effort pénible d'un cerveau tourmenté, pressuré par une intelligence fiévreuse et impatiente. Les renseignements ne sont pas complets, la méthode manque et le style est souvent incorrect, diffus et exagéré. Il est facile de voir que M. Darveau s'adresse surtout à son imagination et à sa mémoire, il suppose ce qu'il n'a pu savoir et jette au hasard sur le papier une foule de pensées qui paraissent surprises de se trouver ensemble. Le talent y est, mais comme ces vieux instruments qui l'âge et l'usage ont à moitié détruits, il rend des sons aigus et discordants que rachètent difficilement des notes harmonieuses.

Ce livre cependant, comme il l'aimait d'avance ! C'était la grande œuvre de sa vie, l'espoir de sa famille, l'enfant de son intelligence, enfant d'autant plus cher qu'il le faisait plus souffrir.

Comme il prenait plaisir à le voir se former peu à peu, et donner davantage de jour en jour l'idée de ce qu'il serait plus tard ! Et quand enfin cet enfant de douleur vit le jour, quand Darveau put contempler le fruit cruel de ses veilles, de ses soupirs, comme il le trouva beau ! Il l'aurait adoré s'il n'avait pas craint d'offenser Dieu.

Mais hélas ! un jour vint où l'espoir et le courage lui manquèrent à la fois et disparurent emportant avec eux le reste de sa pauvre raison. Quelques mois après heureusement, il était mort.

Il a laissé quatre jeunes enfants et une femme, une de ces femmes, heureusement, dont l'énergie et le dévouement mettent une famille à l'abri de la misère.

Télégraphie générale.

Fall River, 4.—Samedi dernier le comité des ouvriers employés aux manufactures a décidé de ne pas conseiller aux membres de l'Union de signer les conditions proposées par les patrons de ces établissements, mais au contraire on fera tous les efforts possibles pour s'opposer à l'acceptation de ces conditions jusqu'à ce qu'elles soient modifiées.

Il a été résolu aussi que l'Union fournirait des moyens de subsistance à tout ceux qui se trouvent sans emploi et dont le nombre s'élève à trois cents et à l'avenir ils vont tâcher d'agir ensemble dans le même but.

Londres, 7.—Le steamer suédois *L. Boger*, voyageant entre Lubeck et Copenhague, a brûlé dans la Baltique et vingt-quatre passagers et onze hommes de l'équipage ont péri. C'était un petit steamer construit en 1856.

Le *Times* a reçu une dépêche de Shanghai qui lui apprend que M. Wade est encore à Pékin. L'hon. M. Grosvenor, second secrétaire de la légation, se rendra en Angleterre pour y porter des dépêches. On dit que toutes les difficultés avec la Chine sont réglées.

Londres, 4.—Le gouvernement a reçu des dépêches officielles de Shanghai lui annonçant le règlement à l'amiable des difficultés survenues avec la Chine.

Raguse, 4.—Les ministres du gouvernement de la Serbie ont résigné,

Notes Locales.

RELIGIEUSE.—Nous venons d'engager pour l'établissement de Reluire de la *Gazette de Sorel*, un maître relieur qui peut faire les plus beaux ouvrages que l'on puisse désirer. Nous espérons que les gens de la ville et de la campagne qui auront de la reliure à faire s'empresseront de nous

l'envoyer. Nous leur garantissons d'avance de leur livrer de l'ouvrage de première qualité, bien faits et avec toute la diligence possible et à des prix réduits. Nous prendrons des ordres pour les reliures les plus communes jusqu'à la reliure la plus élégante et la plus enjolivée.

—Les courses de la Baie ont été remises à mercredi et jeudi de la semaine prochaine, vu que celles de St. Grégoire ont lieu cette semaine.

PERSONNEL.—Le Député de Jacques-Cartier aux Communes était en cette ville vendredi dernier, accompagnant un de ses amis, un employé fédéral à la retraite qui désire fixer sa résidence ici. Arrivé à Sorel vers 9 hs. P. M. par le bateau de Montréal, il en est reparti vers minuit par le vapeur montant de Québec. Quel ne fut pas l'ébahissement des citoyens de Sorel, en lisant dans la *Minerve* du lendemain :—

"E. Rodolphe Leflamme est parti pour Québec hier soir. Il paraît que la discorde est dans le camp rouge à Québec. On se dispute la succession de M. Fournier avec une rage sans bornes. M. Leflamme va dans la capitale pour faire valoir ses droits et pour essayer de calmer les esprits excités des héraïques présomptifs. Un bain dans le canal à l'heure qu'il est aurait peut-être plus d'effet que la présence de M. Leflamme."

Si la *Minerve* veut sincèrement la réconciliation des partis, il serait temps qu'elle mit le frein à son imagination !

—Le concert de M. Prume et Lavalée, qui avait dû être remis la semaine dernière par rapport au déplorable accident du 28 septembre, a eu lieu avant hier soir à l'Hôtel-de-Ville. Nous n'avons malheureusement pas eu le plaisir de constater que la salle fût pleine et que plusieurs aient dû rester à la porte, faute de place. Mais, après les tristes événements de la semaine dernière, on n'a pas le droit de se surprendre de ce que Sorel ait perdu le goût des amusements artistiques. Hélas ! tant de pauvres familles pleurent, à l'heure qu'il est, la perte d'un parent ou d'un ami, que

presque toutes les autres ont eu profaner cette malheureuse époque que nous traversons en se livrant à des réjouissances tout-à-fait mondaines. Aussi nous ne ferons aucun reproche à nos concitoyens pour n'avoir pas assisté en foule à la fête musicale d'hier soir; nous respectons mieux que cela la triste souvenir qui les pousse à s'abstenir de toute démonstration joyeuse, tout en regretant sincèrement que la recette du concert de M. Prume s'en soit sentie.

Dans un temps meilleur, Sorel eût prouvé qu'il sait encourager le talent, comme d'ailleurs il l'a prouvé si généreusement par le passé : combien de fois n'a-t-on pas regretté l'exiguité de la Salle de Théâtre à l'Hôtel-de-Ville !

Quoiqu'il en soit, le groupe d'auditeurs que nous avons vu hier soir au concert a fort goûté la musique que nous ont fait entendre M. et Madame Prume et M. Lavalée; et on l'a bien prouvé par les chaleureux applaudissements qu'on étouffait encore de peur de perdre une seule de ces notes mélodieuses. Comme voilà un certain temps que nous n'avions entendu M. Prume, nous ne saurions dire si son talent s'est perfectionné; d'ailleurs, nous ne sommes pas juge en ces matières; mais ne serait-ce pas encore assez flatteur de dire que M. Prume est toujours le même ? Dans la plupart de ses morceaux favoris, il y a des passages où son violon n'est plus un violon; c'est une voix indéfinissable qui tantôt vous chante les choses les plus belles du monde et tantôt vous remplit l'oreille de mélodies et la tête de toutes sortes de rêveries.... Mais l'espace nous manque malheureusement pour rapporter les impressions variées que nous a laissées l'exécution du programme. Passons donc sur l'extrait de "*Guillaume Tell*," l'*Air du Pré aux Clercs*, la *Fantaisie* sur "*Le Trouvère*," la *Fantaisie Caprice*, toutes choses qui ont émerveillé l'auditoire, et arrivons tout doucement aux morceaux qui nous paraissent les succès de la soirée. Madame F. J. Prume, qui avait déjà charmé dans l'*Air du Pré aux Clercs*, a obtenu un plein succès dans la valse de "*Roméo et Juliette*."

Pour une des premières fois que nos amateurs de Sorel se voyaient transportés aux amours du charmant couple de Shakespeare, ils ont su prouver leur admiration pour cette œuvre du génie. Le nocturne de Chopin a eu, sous les doigts habiles de M. Lavalée, plus de succès que n'en ont eu généralement les mélodies de ce nom; et M. Lavalée nous eût joué encore un nocturne, qu'on ne se serait certes pas sauvé au troisième acte, comme la dame aux sept petites chaises de Mmc. de Girardin.

M. Lavalée nous fit ensuite passer à la *Danse des fées* si brusquement que l'auditoire, qui n'était pas nombreux, se crut assailli par une foule innombrable de fées maléfiques; par bonheur celles-ci n'existaient que sur le clavier de l'artiste. Nous n'avons jamais entendue de musique aussi bizarre et aussi fantastique; et nous nous croyions emportés pour toujours dans le tourbillon de la *Danse des fées*, lorsque nous regagnâmes un dernier coup de baguette magique; c'était la finale. Par un procédé à peu près semblable à celui du pianiste, M. Prume nous lança, du sein des harmonies,

nies savantes d'une *Élégie*, en pleine *Ronde de l'ulins*, musique étrange et entraînante à la fois; pour le coup, chacun regarda son voisin pour s'assurer si ce n'était pas un lutin, et mit la main à sa coiffure. On ne put s'empêcher de crier: encore! encore! Et, bien que l'heure fut avancée, M. Prume vint, avec la grâce qu'on lui connaît, nous donner sa fantaisie favorite sur le *Carna-val de Venise* qui eut des applaudissements redoublés.

Nous espérons que M. Prume & Laval, lée honoreront encore notre ville de leur visite; alors, il faut l'espérer, les circonstances seront meilleures et la salle pleine.

Nouvelles diverses.

LA COLLISION ENTRE "L'ABYSSINIAN" ET LE "MONTREAL".—Lundi, les commissaires du port ont rendu leur jugement dans cette cause. Le président déclara qu'il avait été établi que la collision avait été causée par l'"Abyssinian," mais que, comme il n'y avait pas eu malice de la part du capitaine Chabot, il le condamnerait à une pécunie aussi légère que possible, c'est-à-dire à \$20 d'amende et les frais.

—On mande d'Halifax en date du 4: Robbins, trouvé coupable du meurtre de sa femme, a été condamné à être pendu le 16 décembre.

SEPULTURE DE GUIBORD.—Nous avons été informé que l'enterrement de Guibord aura lieu dans une dizaine de jours, aussitôt que M. Reed, marbrier de la rue Ste. Catherine, aura terminé un travail qu'on lui a confié. Deux blocs de pierre, qui ont environ douze pieds de long sur une largeur de quatre pieds, sont creusés au milieu pour recevoir le cercueil du défunt. Ces pierres seront posées l'une sur l'autre et rivées ensemble avec six barres de fer forgé, de sorte qu'il faudra le travail de plusieurs hommes pour les disjoindre et une force de dix chevaux pour les transporter. Ces deux pierres, lorsqu'elles seront formées, ressembleront aux pierres druidiques que l'on trouve en Bretagne. M. Reed dit qu'il aura fini l'ouvrage samedi prochain et la sépulture aura lieu peu de jours après, avec l'aide de la police provinciale.

M. Boisseau, le gardien de l'Institut-Canadien, est allé vendredi dernier dans la charnier du Cimetière protestant pour prendre la mesure de la bière de Guibord. A travers la vitre placée à la tête du cercueil, il a pu voir les ravages du temps et de l'humidité du caveau sur le cadavre. La figure est noire et méconnaissable, les chairs sont décomposées et détachées par lambeaux visqueux. L'oreiller sur lequel repose sa tête, s'est ouvert sous l'action de l'humidité et il ne reste plus que quelques loques de toile noire. B. Public.

—Mary Jane Cantwell, la jeune fille qui a tenté de se suicider, au St. Lawrence Hall est tout à fait hors de danger. Elle doit paraître sous peu devant le magistrat de police pour rendre compte de son crime.

—Nous accusons réception de la livraison mensuelle du "Naturaliste Canadien." Elle contient plusieurs belles leçons sur "les poissons," les "Ichneumonides" de Québec, les "Zoophytes infusoires du Canada." Il y a aussi contre le "journal de Québec" un certain article où le "Naturaliste" paraît être sorti de son élément. Cette petite polémique, jetée sans façon au milieu de graves dissertations sur les curiosités de la nature, fait l'effet le plus original qu'on puisse imaginer.

Pour rire.

Un Anglais, nouvellement marié, voyage en chemin de fer avec sa jeune femme. Celle-ci est dans un coin du wagon. L'Anglais occupe la place du milieu. Avant le premier roulement, le tendre époux se tourne vers sa moitié: —Aah! vous êtes bien? —Oui, mon ami. —Le siège est-il doux? —Non, mon ami. —Vous ne sentez pas de cahots? —Non, mon ami. —Vous n'avez pas de courants d'air? —Non, mon ami. —Aah! bien! très-bien... Alors, donnez-moi votre place. —Oh! ces enfants terribles!

Il y a du monde à dîner à la maison. Avant de se mettre à table, la maman a montré à son fils, jeune bambin de cinq ans, un vieux monsieur affecté par la nature d'un nez, ou pour parler plus juste, d'une absence de nez telle que son profil ressemble exactement à celui d'une assiette.

—Un vois ce monsieur, lui dit-elle à voix basse, aie bien soin de ne pas parler de son nez. L'enfant se le tient pour dit, et pendant tout le temps que dure le festin, il reste muet comme une carpe, mais sans quitter des yeux le fût-ce qu'une seconde, la face lunaire de l'étranger. Le dessert est servi, la maman respire et s'apprête à la soumission de son fils, quand celui-ci n'y tient plus: —Maman, pourquoi donc m'as-tu défendu de parler du nez de monsieur, puisqu'il n'en a pas?

—Si la mauvaiose fût bannie du resto de la terre, on la retrouverait dans la bouche des enfants. M. Lili arrive tout pleurant vers sa mère. —Que t'est-il arrivé? qu'as-tu à pleurer? —C'est "Toto qui m'a donné une fessée. Il fallait la lui rendre, dit le papa. —Mais je la lui avais rendue... avant.

Un huissier bien reçu.—On demandait à un huissier, qui venait de faire une saisie, comment il avait été reçu. —Très-bien, répondit-il: on a même voulu me faire manger. —Vraiment! —Oui, par deux gros chiens qu'on a lâchés après moi.

Cela rappelle la riposte d'un créancier folâtre qui rencontra un jour son débiteur en colère: —Ah! s'écria celui-ci, c'est donc vous, misérable, qui m'avez trainé en justice pour une bagatelle? —Oui, dit le premier, c'est moi; mais, mon

cher, ce que j'en ai fait n'était que pour vous obliger. —M'obliger! s'exclama le débiteur. —Eh bien! oui, pour vous obliger à me payer!

NÉGLIGENCE.—Bien des gens négligent la santé et la condition de leurs chevaux jusqu'à ce qu'il soit trop tard pour les soigner, tandis que, à peu de frais et sans trouble aucun, ces animaux auraient pu être sauvés si l'on s'était occupé d'eux dans le temps voulu. Nous recommandons en toute confiance à tous ceux qui auraient occasion de faire usage d'une médecine de ce genre, de recourir aux *Poudres de Condition* et au *Remède Arabe* de Darley, car c'est sans aucun doute la meilleure préparation en usage, comme peuvent l'attester des milliers de personnes qui l'ont employée. Souvenez-vous du nom, et voyez à ce que la signature de Hurd & Co. se trouve sur chacun des paquets. Northrop & Lyman, de Newcastle, Ont., sont les propriétaires de ce remède en Canada, et il est à vendre par tous les pharmaciens.

Avez-vous mal à la gorge, ou vous sentez-vous incommodé par une toux continuelle? En ce cas, faites un prompt usage des *Pastilles de Bryan pour les poudres*. Elle vous soulageront immédiatement, en ce qu'elles débarrassent la trachée-artère du phlegme et de toute mucosité, et font cesser l'inflammation. Il n'y a pas de remède plus efficace contre la toux, le rhume, ou aucune maladie de la gorge et des poudres, et leur efficacité se fait bien sentir quand elles sont prises à temps. Ces pastilles se vendent chez tous les droguistes et marchands de campagne, au prix de 25 cts. par boîte.

Dans toute entreprise l'hésitation est fatale et l'hésitation doit naturellement se produire lorsque celui qui dirige n'a point une connaissance pratique des faits sur lesquels il doit se prononcer; et, les conséquences de cette hésitation s'aggravent avec l'importance des intérêts en jeu. Avec la *Studea*, Compagnie d'Assurance contre l'incendie No. 13 Place d'Armes, à Montréal, l'hésitation n'est point possible, car la direction locale de la Compagnie espère, à la connaissance pratique des faits et des circonstances qu'elle est appelée à apprécier.

LES HÉMONOÏDES sont guéries d'une manière définitive par l'Onguent de Mathieu: si nous l'argent est remboursé. Prix: \$1 par pot, ou pots pour \$5. A vendre en gros et en détail par la Compagnie Chimique de Wingate, à Montréal, et en détail par tous les Droguistes. Il sera expédié à n'importe quelle adresse sur réception du prix par le Dr. E. Mathieu, 198 rue Notre-Dame, Montréal. Sorel, 11 février 1875.—lan.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1869.

PROVINCE DE QUÉBEC, } COUR SUPÉRIEURE.
District de Richelieu.

Dans l'affaire de LOUIS JOSEPH VIGENT, commerçant de St. Marcel.

Faille.
Mardi, le neuvième jour de Novembre prochain, le failli demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

MATHIEU & GAGNON,
Procureurs *ad litem* du Failli.
Sorel 20 Sept. 1875.—4m.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1869.

PROVINCE DE QUÉBEC, } COUR SUPÉRIEURE.
District de Richelieu.

Dans l'affaire de A. CONLIN, commerçant de Sorel.

Faille.
Mardi, le neuvième jour de Novembre prochain, le failli demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

J. A. MOUSSEAU,
Proc. du dit Failli.
Sorel, 20 Sept. 1875.—1m.

ACTE DE FAILLITE DE 1875.

Dans l'affaire de LUC-DOSITHEE GELINAS, marchand de la paroisse de Saint-Antoine de la Baie du Febvre,

Faille.
Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, No. 8, rue Georges, ou la ville de Sorel, le vingt-sixième jour d'octobre prochain, à onze heures de l'avant-midi, pour recevoir un état de ses affaires et nommer un syndic s'ils le jugent à propos.

A. E. BRASSARD,
Syndic.
Sorel, 23 Sept. 1875.

A Vendre.

Deux poêles à Bois de seconde main et un poêle à Charbon.

A U S S I

Une grande quantité de cendre de bois franc. S'adresser à ce bureau.

Sorel, 6 oct. 1875.

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la pascation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec" en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le procureur du Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premiers semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Con. Lég.

G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 10 août 1875.

AVIS PUBLIC.

Est par les présentes donné qu'en conformité aux provisions contenues aux Actes 32 Victoria, chap. 22 et 23 Victoria, chap. 13, le soussigné a fait un extrait du Rôle de Colisation de la ville de Sorel, comportant les noms de toutes les personnes mentionnées au dit Rôle résidant en la dite ville, et qui remplissent les conditions requises pour être respectivement, grands et petits jurés, et qu'en vertu des dits actes sus-mentionnés le dit Extrait sera soumis pour approbation au Conseil-Deville en session spéciale, vendredi le 15 OCTOBRE COURANT, à sept heures du soir.

JOHN GEO. GREBASSA, J.N.L.,
Sect-Trés.
Hôtel-de-Ville, Sorel, 4 octobre 1875.

LA MANUFACTURE DE QUATE.

SOUSSIONS

Des soumissions seront reçues jusqu'à SAMEDI, LE 9 COURANT,

pour la construction d'une bâtisse pour la Manufacture de Quate de Sorel.

Les plans et devis pourront être examinés au bureau du soussigné tous les jours de 9 hrs. a. m. à 4 hrs. p. m. La compagnie ne sera pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune soumission.

Autres informations au Bureau du soussigné. AIMÉ ROY,
Sect-Trés.
Rue Augusta.

Sorel, 5 oct. 1875.—1 f.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire d'ISAIE GAMELIN, commerçant, de la paroisse de St. Zéphirin de Courval, dans le District de Richelieu.

Faille.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'immeuble ci-après décrit sera vendu aux enchères et lieu mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le Régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu de l'article 700 du Code de procédure civile du Bas-Canada, sont par le présent requises de les faire connaître au soussigné, afin de distraire, afin de charge ou autres oppositions à la vente, doivent être déposées entre les mains du soussigné à son bureau, avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de la vente, les oppositions afin de conserver peuvent être déposées en aucun temps dans les six jours après le jour de la vente à savoir:

Un terrain sis et situé en la Paroisse de St. Thomas de Pierreville en la mission, et au Nord-est de la Rivière St. François, contenant un arpent et demi de front, sur vingt cinq arpents de profondeur, plus ou moins ou environ, tenant par devant au Chemin de la Reine, par derrière au Nord-Est au domaine des Abénakis d'un côté, par le nord ouest à Louis Rousse dit Comtois et de l'autre côté par le sud-est, à Louis Lemire, ou représentants, avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Pour être vendu à St. Thomas de Pierreville à la porte de l'Eglise, le huitième jour de novembre prochain à deux heures de l'après-midi.

G. I. BARTHE,
Syndic.
Sorel, 25 sept. 1875.

ATTENTION

GRANDE VENTE PAR ENCAN

St. Guillaume.

LUNDI 11 OCTOBRE 1875.

CHAGNON & VINCENT

UNE GRANDE QUANTITÉ DE

Marchandises Générales

COMPRENANT

Marchandises sèches de toutes sortes, Chaussures, Ferronneries, Vaisselle, Etc., Etc.

VENTE SANS RESERVE

POUR ARGENT COMPTANT.

On acceptera en paiement des Acheteurs solvables, des BILLETS Promissoires, payables à deux mois.

St. Guillaume, 1er. octobre 1875.

DEMANDE.

Aux hommes et aux femmes d'énergie, nous offrons une

AFFAIRE QUI PAIERA

de \$4. à \$8 par jour, qu'ils pourront faire dans leur voisinage, et qui est strictement honorable. Les détails seront envoyés *franc de port*, ou nous vous expédierons des échantillons valant plusieurs piastres et qui vous mettront à même de commencer à travailler, sur réception de cinquante centins.

Adressez: J. LATHAM & Co.,
419, Rue Washington,
Boston, Mass.

P. O. Box 2154.
5 octobre 1875.—5 f.

L'ENTRÉE

Des Elèves au Couvent de St. François du Lac, aura lieu le 6 Octobre courant.

St. F.s. du Lac, le 1er Oct. 1875.

ACTE DE FAILLITE 1875.

MAXIME BEAUPRE & al.
Demandeur.

LOUIS HAMEL, Commerçant de la Paroisse de St. David, dans le district de Richelieu.

Faille.
Un Bref de saisie-arrest a été émané en cette cause, et sur la signification de ce bref de saisie-arrest le failli m'a fait cession de ses biens. Les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau No. 13 Rue Georges, ou la ville de Sorel, dans le District de Richelieu, lundi le vingt-cinquième jour d'octobre prochain, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un syndic s'ils le jugent à propos.

A. GERMAIN,
Syndic.
Sorel 28 Septembre 1875.

On demande.

Immédiatement un jeune homme pour servir de commis à la librairie de la Gazette de Sorel.

Sorel, 1er octobre 1875.—juo.



Licences émanées par Aimé Roy, Percepteur du Revenu de l'intérieur pour le District de Richelieu, durant les trois mois expirés le 30 septembre 1875.

Auberge.
Paschal Galarneau, St. Gabriel 4 août.

Tempérance.
Joseph A. Cartier St. François du Lac, 16 juillet

Magasins ou boutique.
Cyrille Labelle, Ville de Sorel, 6 septembre

J. Germain et Ed. Trempe, ville de Sorel, 24 sept.
Joseph Cartier de Gilbert Bourdelais licencé transféré le 30 Septembre

Poudre à canon.
L. T. Trempe, ville de Sorel 30 août

Colporteurs.
Joseph Lemieux St. Marcel 1er. juillet
Joseph Lemieux "Licence additionnelle, pour District St. Hyacinthe 1er juillet.

Bureau du Revenu.
Sorel, 30 septembre 1875.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

PROVINCE DE QUÉBEC, }
District de Richelieu.

In Re.
DAME CHRISTINE PESANT, veuve Pierre Guillemette, d'Yamaska.

Faille.
Avis est donné que le neuvième jour de novembre prochain la soussignée s'adressera à la Cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte.

CHRISTINE PESANT,
par CHARLES GILL,
son procureur *ad litem*.

Sorel, 27 sept. 1875.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

PROVINCE DE QUÉBEC, }
District de Richelieu.

In Re.
EDWARD O'HEIR, de Sorel.

Faille.
Avis est donné que le neuvième jour de novembre prochain le soussigné s'adressera à la Cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte.

EDWARD O'HEIR,
par CHARLES GILL,
son procureur *ad litem*

Sorel 27 septembre 1875.

ACTE DE FAILLITE 1869.

Dans l'affaire de JOSEPH C. LEMIRE, boulanger et commerçant de la paroisse de St. Pie de Deguire,

Faille.
Je soussigné, Joseph Denis Pepin, notaire, de la paroisse de St. David, ai été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon bureau en la dite paroisse sous un mois et sont aussi par le présent notifiés de s'y réunir le vingt huitième jour d'octobre prochain, à dix heures avant-midi, pour l'examen du failli et l'arrangement des affaires de la faillite en général. Le failli est par le présent notifié d'assister à la dite assemblée.

J. D. PEPIN,
Syndic Officiel.
St. David, 22 septembre 1875.—61.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de J. B. LACROIX, boulanger et commerçant de la paroisse de St. Aimé.

Faille.
Je soussigné Georges I. Barthe, ai été nommé syndic en cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon bureau sous un mois.

G. I. BARTHE,
Syndic.
Sorel, 25 sept. 1875.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 & 1875

Dans l'affaire de WILLIAM alias GUILLAUME DAUPHAISE

Faille.
Un bordereau de dividende sur les meubles et les immeubles a été préparé, et re-tera ouvert aux oppositions, jusqu'au DIX HUITIEME jour d'OCTOBRE prochain, après lequel le dividende sera payé.

V. GLADU,
Syndic.
St. François du Lac, 20 Septembre 1875.

ACTE DE FAILLITE DE 1869-1875.

Dans l'affaire de ELIE LAPORTE.

Faille.
Je soussigné, Victor Gladu, de St. François du Lac, ai été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leur réclamations devant moi dans le cours d'un mois.

V. GLADU,
Syndic.
St. François du Lac, 21 septembre 1875.

ACTE DE FAILLITE DE 1869,

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de JOHN McCRAW, ingénieur, demeurant en la cité de Montréal, et NATHAN P. SWAN, de la paroisse de St. David, chacun d'eux tant individuellement que comme associés ayant fait des affaires à Sorel comme propriétaires de bateau à vapeur sous les noms et raison sociale de McCRAW & SWAN,

Faille.
Je soussigné, Georges Isidore Barthe, de la ville de Sorel, ai été nommé syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon bureau, sous un mois.

G. I. BARTHE,
Syndic.
Sorel, 22 sept. 1875.

ACTE DE FAILLITE DE 1869-1875.

Dans l'affaire de MICHEL LEMIRE,

Faille.
Je soussigné, Victor Gladu, de St. François du Lac, ai été nommé syndic en cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations devant moi dans le cours d'un mois.

V. GLADU,
Syndic.
St. François-du-Lac, 14 septembre 1875.

Bruneau & Sylvestre.

Médecins & Pharmaciens,

No. 14, RUE DU ROI,---SOREL.

Medecines Patentées les plus en renommée.

PARFUMERIE. TEINTURES.

SAVONS, BROSSSES, Objets de toilette, Consultations à toute heure du jour et de la nuit.

Résidence privée: Dr. BRUNEAU, No. 6, Rue Georges.
Dr. SYLVESTRE, à la Pharmacie.

DEMENAGE.

Le soussigné étant maintenant établi dans ses nouveaux magasins, Nos. 14 et 16 RUE DU ROI, offre en vente, à prix réduits,

Un assortiment complet de

Vaisselle, Verrerie, Lampes, orts en Grès, Mailiers, Coutellerie, Jouets, Etc., Etc.,

EPINGLETTES, BOUCLES D'OREILLES, BAGUES, Etc.

A U S S I :
Graines de navets des meilleures espèces.

AD. BRUNEAU.

Sorel, 1er Juillet 1875.

Printemps de 1875.

DAVID FINLAY,

MARCHAND-TAILLEUR ET MARCHAND DE MARCHANDISES

SECHES,

A le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général, que son assortiment de printemps est maintenant au complet, et comprend, entre autres articles, l'énumération serait trop longue, les suivants:

Tweed de première qualité et du dernier goût, de fabrique anglaise et canadienne, pour Habillements,

Drap noir et Casimir de qualité supérieure,

SOIE NOIRE,

ETOFFES A ROBES,

